

COMPTE RENDU CTL
DU LUNDI 18 JANVIER 2021

Aujourd'hui nous étions invités à participer à la 2ème convocation du CTL emploi que nous avons boycotté en 1ere instance avec la CGT39.

Ordre du jour : SUPPRESSIONS D'EMPLOI DANS LE JURA

Le président nous précise que suite aux échanges lors de la 1ere convocation avec les organisations syndicales présentes, la direction n'a pas trouvé de motifs pour modifier son projet initial de suppressions d'emplois. Comme quoi, il ne sert à rien d'aller discuter sur ce point puisqu'ils ont de toute façon raison !

Il propose également de ne pas perdre de temps sur le dossier puisqu'il a déjà été vu une fois. Nous avons donc droit à un bref rappel d'un bilan positif de 30 emplois supplémentaires sur le département.

On peut bien dire ce qu'on veut avec les chiffres !!

Ce sont 35 emplois pris sur d'autres directions et 5 suppressions pour les agents déjà en place !

Le jeu des chaises musicales commence à être difficile à suivre et une fois de plus, nous réclamons d'avoir avant les CTL, le TAGERFIP (le tableau des effectifs à la DDFIP 39) récapitulant les situations avant et après restructurations, des emplois et leur implantation réelle dans le département.

Les OS votent CONTRE à l'unanimité.

La direction va donc tout de même valider le projet contre l'avis de vos représentants.

Questions diverses :

Il n'était pas prévu à l'ordre du jour de « questions diverses » mais le Président nous accorde... pour le dialogue social... le droit de nous exprimer sur différents points. Merci Monsieur le Président !

* **Horaires des services :**

Il apparaît que les changements d'horaires des services de la DDFIP 39 depuis le 1^{er} janvier 2021 n'ont pas été mis à jour sur différents sites internet notamment sur celui de la préfecture qui a toutefois validé et signé l'arrêté..

* **Frais liés au télétravail :**

Il n'est toujours pas prévu de rembourser ou d'indemniser les frais supplémentaires des agents en télétravail (électricité, chauffage...)

* **Centre d'appel téléphonique COVID :**

La préfecture crée une cellule téléphonique pour les prises de rendez-vous à la vaccination contre la COVID. Elle cherche des volontaires parmi les agents publics de Lons pour répondre aux appels. Pourquoi faire appel à des agents du service public pour occuper ces postes alors que le service public embauche des vacataires ou des contractuels pour pourvoir les surcharges de travail liées aux

suppressions d'emplois ? Pourquoi ne pas embaucher ces derniers ou autres chômeurs, étudiants... et laisser les compétences des agents du service public dans l'exercice de leurs missions ?

Réponse : situation d'urgence, effort citoyen...

Aucune anticipation encore une fois !

* Saint Claude :

Que les agents en poste actuellement sur Saint Claude ne s'inquiètent pas. S'ils veulent rester sur place, la direction leur trouvera un poste...

Pour Solidaires Finances 39 au CTL

Stéphanie MOUREAU, suppléante.